



MOBIL'@ TY

by 

**La coordination de proximité
entre professionnels,
à portée de clics !**

Vous êtes professionnel de santé ? Vous souhaitez communiquer de manière instantanée et sécurisée sur un patient ou une situation entre professionnels ? Découvrez **Mobil'@ TY by Globule !**

Mobil'@ TY by Globule est une application mobile de coordination autour d'un patient. Elle associe un dossier de coordination (complémentaire du LGC) pour le patient et un cahier de liaison mobile facilitant **la communication et le partage** entre professionnels.

Simple et intuitif, cet outil permet de **partager et échanger** de l'information autour d'un patient de **manière instantanée et sécurisée**.



TARIF

- Jusqu'au **31/12/2022** : intégralement financée par l' ARS Bretagne
- A partir du **01/01/2023**, 5 € par utilisateur par mois (montant susceptible de varier en fonction du nombre d'utilisateurs)

Mobil'@ TY by Globule
vous permet de :

- Gagner du temps
- Optimiser les déplacements
- Renforcer les échanges entre les acteurs du cercle de soins
- Tracer les informations médicales et paramédicales
- Sécuriser les informations transmises

Vous êtes intéressés ?

Complétez le [formulaire](#). Egalement à disposition sur le site web du GCS e-Santé Bretagne

Vous souhaitez plus d'informations ?

Contactez nous sur
mobility@esante-bretagne.fr



MOBIL'@ TY

by 

Vous êtes
chirurgien-dentiste ?



Mobil'e TY by Globule est une application mobile de communication sécurisée multi support qui vous permettra d'échanger entre professionnels de santé sur la situation d'un patient.

Exemple

Un médecin généraliste qui demande l'avis sur une prescription d'antibiotiques pour un patient qui a des douleurs dentaires. Est-ce nécessaire ou pas ?

Oui, Mobil'@ TY by Globule peut être le service numérique utilisé par le chirurgien-dentiste pour répondre à la demande du médecin généraliste.

En quelques clics, le chirurgien-dentiste va être sollicité et pourra répondre à travers le dossier du patient sur l'application mobile.

Avantages



Lien renforcé avec le médecin :

- Sollicitation du chirurgien-dentiste pour avis sur un antidouleur ;
- Echange sur la prescription et la bonne dose d'antidouleur.

Vous êtes intéressé(e) et souhaitez en savoir plus ?



Inscrivez-vous à l'un des quatre
webinaires de présentation

- [Mercredi 23 septembre 2020, 13h30 à 14h30](#)
- [Vendredi 25 septembre 2020, 13h30 à 14h30](#)
- [Lundi 05 octobre 2020, 20h à 21h](#)
- [Mercredi 07 octobre 2020, 13h30 à 14h30](#)